

Faculté de Droit de Chambéry



## Conférences de vie politique comparée Session 2022

L'Université Savoie Mont Blanc et la Faculté de Droit reçoivent cette année pour le onzième cycle de Conférences de Vie Politique Comparée des chercheurs en sciences sociales et humaines dont les travaux permettent d'éclairer de grandes questions sociopolitiques contemporaines.

Ces conférences sont ouvertes à tous publics. L'entrée est libre.

Elles se tiendront le mardi de 13h30 à 15h30, dans l'amphi A3, Campus de Jacob Bellecombette.

Coordination :

Frédéric Caille, maître de conférences HDR en science politique,  
Université Savoie Mont Blanc

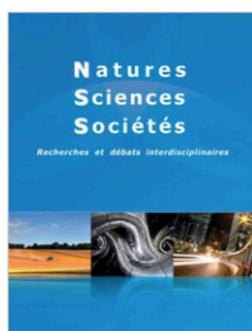
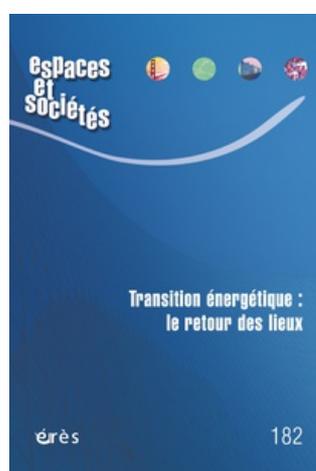
Renseignements :

Téléphone : 04.79.75.85.11

[Frédéric.Caille@univ-smb.fr](mailto:Frédéric.Caille@univ-smb.fr)

**Mardi 8 février 2022**

**Antoine Fontaine** est chercheur post-doctorant et enseignant en géographie et aménagement du territoire au sein des universités Lyon 2 et Lyon 3. Ses travaux récents, qu'il nous fait l'amitié de venir nous présenter, questionnent le caractère durable de la mise en œuvre en cours en France de la transition énergétique, notamment à travers le développement des énergies renouvelables. Est-ce que le développement des énergies renouvelables est toujours durable ? Comment s'organise-t-il dans les territoires ? Pour répondre à ces questions, sa présentation s'appuiera sur son travail de thèse, soutenu en mai 2018 et intitulé *De la source à la ressource : territoires, héritages et coopération autour de la valorisation de l'énergie solaire en Rhône-Alpes*. L'analyse portera en particulier sur l'évolution des politiques publiques de l'énergie solaire en France depuis les années 1970 et sur les effets de ces politiques dans les territoires.



## Politiques locales de l'énergie : un renouveau sous contraintes

NATURES SCIENCES SOCIÉTÉS 2021/1 (VOL. 29)

PAGES : 128

ÉDITEUR : EDP Sciences

 SUIVRE CETTE REVUE

« Au cours des années 2000, le développement de la filière photovoltaïque en France a essentiellement pris la forme de projets individuels et privés, organisés autour d'une quête de retour sur investissement suscitant débordements et controverses. A partir du cas des centrales villageoises, l'article souligne que l'essor actuel des coopératives énergétiques citoyennes porte un modèle politique alternatif pour le développement des renouvelables, davantage ouverts à des enjeux sociaux, territoriaux et écologiques. »

(Résumé de : « L'essor des coopératives énergétiques citoyennes », *Multitudes*, 2019/4, n° 77, p. 88-93.)